

Le Petit Massois

Lettre d'information municipale
www.commune-lemas.fr

N° 11

Et pendant ce temps-là... les études se poursuivent !

Une réunion de travail s'est tenue en mairie le 3 juillet concernant l'élaboration de la carte communale en présence du maire, de Francis Piazza en charge de cet outil d'urbanisme, du cabinet Citadia et des représentants de la DDE. Il s'agissait de mettre en perspective le travail réalisé en discussion avec les habitants et les possibilités techniques offertes par la réglementation. Le zonage a fait l'objet d'une longue discussion avec une étude au cas par cas. Les contraintes sont nombreuses et notre volonté forte de dire qu'un développement même modeste est nécessaire pour faire face aux besoins exprimés. Début septembre, une nouvelle proposition sera à valider par les services de l'Etat, par le conseil municipal puis mise à enquête publique. Les Massois seront informés de la procédure afin qu'ils puissent réagir avant que la carte ne soit proposée au préfet.

Dans le cadre des études toujours en cours, il convient de mentionner celle de la route du Moulin aux Sausses. Le Conseil général a accepté de prendre en charge l'arpentage. Dans le même temps, une copie de l'acte de propriété va être demandée à tous les propriétaires concernés afin que nous réalisions l'acte administratif de donation des superficies nécessaires. La SDA, dans l'urgence, a entrepris quelques travaux.

Le troisième dossier concerne bien entendu le schéma eau et assainissement. Nous ne pouvons raisonnablement investir sans avoir une planification des travaux à réaliser. Le Conseil général attend également les résultats de cette étude pour savoir s'il participera au financement de l'adduction d'eau au quartier de la Faye. L'appel d'offres et une étude des différentes offres reçues par les techniciens du CG a permis de retenir la société Comes (04) qui réalisera le dossier (diagnostic et proposition de travaux). Par ailleurs, des compteurs seront installés sur les bassins pour obtenir des données quantitatives précises. Le 15 juillet, une réunion de lancement a été organisée en mairie avec la société et les représentants du CG. Le calendrier particulièrement serré devrait permettre d'avoir les premiers éléments avant la fin de l'année. Entre le 10 et le 15 août, une équipe de la Comes sera sur le terrain pour commencer les études et vous recevrez un courrier dans les prochains jours concernant ce projet d'envergure auquel nous vous demandons de bien vouloir répondre

pour analyser la situation.

Poursuivant dans les dossiers prioritaires, les élus travaillent actuellement sur le dossier du Parc Naturel Régional. Il est demandé à chaque commune (avant fin juillet) d'identifier avec précision les points sensibles à préserver, l'urbanisation, les projets intercommunaux susceptibles d'être réalisés, les espaces agricoles... afin d'établir une carte qui sera ensuite consolidée avec celle des 48 autres communes du périmètre.

Enfin, il est important que vous sachiez toute la détermination de la commune à poursuivre plusieurs dossiers sensibles et qui prennent beaucoup de temps : la récupération dans le domaine public de la route de la Clue, l'inventaire du bâti sur la commune pour actualiser le cadastre, la planification des travaux urgents avec la Subdivision mais aussi avec la Communauté des communes pour la voirie communale...

Cet été, l'ensemble des élus reste disponible pour répondre à vos questions.

Le Mas signe le plan de relance



Francis Lamy, préfet des Alpes-Maritimes et Fabrice Lachenmaier, maire du Mas signent la convention dans le cadre du plan de relance (voir *Petit Massois* 10)

Concours de l'Été 2009

Durant tout l'été (jusqu'au 19/09/09), partez à la découverte du Mas et de ses hameaux.

Répondez aux 5 questions qui seront dévoilées au cours de manifestations publiques et retranscrites dans *Le Petit Massois* ou sur le site web et gagnez un magnifique ensemble électroménager (raclette, robot multifonctions, friteuse...). Règlement du concours en mairie.

Question 1 :

Pour les journées du patrimoine 2008, une borne frontière symbolisant l'ancienne frontière entre le Comté de Nice et le Comté de Provence a été inaugurée à la Faye du Mas. Au pied de cette borne se trouvent les blasons des deux comtés. Ces deux blasons ont une couleur commune... laquelle ?

Question 2 :

Dès mon inauguration par Jules Vial en 1899, je deviens un élément essentiel de la vie du village. Qui suis-je ?

Question 3 :

Parmi les motifs qui ornent le haut de la porte de la chapelle Saint-Sauveur, je suis unique. Qui suis-je ?

Conseil municipal au Mas
le samedi 1er août à 14h30

Fête nationale 2009 au Mas

Quelque 130 personnes étaient inscrites pour participer au banquet républicain organisé par la municipalité avec le concours de Régis. Ainsi le 13 juillet, sous les tentes dressées sur la place Jules Muraire et prêtées par la commune de Valderoure, les participants ont pris place pour un buffet bien sympathique au cours duquel des billets de tombola ont été vendus. La manifestation s'est poursuivie par un spectacle.

Les frères Bérardi en concert



Les frères Bérardi ont présenté un spectacle de très grande qualité dans le cadre des Estivales du Conseil général. La Corse était l'invitée d'honneur de ce moment de poésie en chansons, illustré de photographies magnifiques projetées sur écran géant devant plus de 130 personnes installées sur le parvis de la mairie exceptionnellement fermé à la circulation.



Cérémonie officielle du 14 juillet

Le maire, entouré des membres du conseil municipal mais aussi de nombreux Massois a célébré le 14 juillet au pied du monument aux morts de la commune. Une gerbe tricolore a été déposée suivie d'un discours sur la liberté de conscience et la laïcité, l'égalité entre les citoyens et la fraternité, valeurs qui forment le socle du « vivre ensemble » à la française. Avant l'hymne national, le maire a ajouté que « la France, terre nourricière des droits de l'homme, nation européenne qui défend des valeurs universelles, doit léguer aux générations futures un monde en paix, une



société démocratique puissante et lutter contre toutes les inégalités ».

1ère édition : Lézards dans la rue

La municipalité a décidé d'offrir un programme très culturel à ses habitants et aux nombreux visiteurs qui parcourent son territoire durant toute la période estivale. Le 13 juillet, était organisée la première édition d'une manifestation mettant en

scène des artistes locaux du Mas mais aussi de communes voisines comme Aiglun, Sallagriffon, Gilette... et intitulée « lézards dans la rue ». Pendant une journée, les créateurs ont présenté leurs productions originales : Maurice Donato (de l'académie européenne de peinture) exposant des peintures à l'huile représentant des paysages provençaux, Denis Gerber des tableaux de peinture abstraite moderne et quelques toiles de très grandes dimensions, Marie-Laure Thermed ses aquarelles, Noël Hillenweck ses poteries de grés comprenant du verre fondu, Jean-juillet 2009 - page 2



Marie Delmann des aquarelles représentant des éléphants, Andrée Agostinucci des inspirations graphiques diverses, Chrys Epp des compositions et figurations animalières, Lira Key et Daniel Kanaan (artistes russe et américain) des nus et tableaux abstraits, Anna Romano et ses tuiles décorées véritables maquettes reproduisant des façades, Alain Vaudable et ses sculptures sur bois, Françoise Daniel présentant des foulards peints sur soie ou encore Evelyne Grandjean proposant des bijoux fantaisie uniques. L'exposition s'est achevée par la remise d'un lézard d'or à Denis Gerber et d'un lézard d'argent à Maurice

Donato, artistes distingués par un vote des visiteurs. Pour Fabrice Lachenmaier, qui a procédé à la cérémonie : « la qualité de cette exposition et son intérêt par le public a démontré une nouvelle fois la nécessité de favoriser



la culture au sein de notre territoire, et notre commune est particulièrement fière d'être un moteur de cette dynamique ». Sans nul doute les organisateurs prévoient une seconde édition qui est déjà programmée autour de la création d'une œuvre collective.

Présentation des exposants sur le site web de la commune.

**Tout savoir sur Le Mas ?
www.commune-lemas.fr**

Les éco-citoyens 2009 du Mas

Les jeunes massois se sont donné rendez-vous pour une journée éco-citoyenne consacrée au ramassage de déchets abandonnés dans les vallons et sur certains chemins ruraux de randonnée. Parti tôt le matin, le groupe a été accompagné par les ânesses de Jean-Michel qui ont transporté les sacs remplis de divers objets non biodégradables. A midi, jeunes et adultes ont pris la direction du Sarroudier, un vaste domaine exploité quelques temps puis laissé à l'abandon, qui a surtout servi d'espace pour entreposer des divers encombrants et gravats. Après de multiples arrêts, le groupe est arrivé au hameau des Sausses avec plusieurs dizaines de sacs destinés au tri sélectif. Ils ont été rejoints par plusieurs élus pour un goûter bien mérité et la remise d'un diplôme signé par le maire, attestant de leur participation à la journée et leur attribuant le titre d'éco-citoyens 2009 du Mas : « Je suis heureux que Chrystelle ait eu l'initiative d'organiser cette journée. Il était naturel pour moi que la mairie apporte sa contribution. Nous parlons beaucoup de préservation de notre patrimoine environnemental et de sa valorisation, en par-

ler, c'est bien...passer aux actes, c'est mieux. Cette journée signifie plusieurs choses : tout d'abord, l'attachement de chacun d'entre nous à faire en sorte que notre environnement **reste propre**. Chaque année nous repérons des sacs, des objets divers et variés qui polluent nos espaces verts. Non seulement ils ne sont pas biodégradables mais en plus certains animaux peuvent les ingérer... Ensuite elle permet de sensibiliser les plus jeunes au principe du **tri sélectif**. Le tri sélectif est indispensable pour limiter notre impact sur l'environnement, pour économiser de l'éner-



Le Sarroudier, une catastrophe écologique

gie : 1 tonne de papier-carton recyclé (poubelles bleues), c'est 2 tonnes et demie de bois épargnés dans nos forêts. D'insister enfin sur **l'exercice de notre citoyenneté**. Etre citoyen actif, c'est participer à la vie de la cité ». Pour renforcer le message pédagogique de la journée, le maire a ensuite offert à la vingtaine d'éco-citoyens des cahiers de vacances favorisant l'éducation à la citoyenneté sur le code de la route, le fonctionnement de la commune, le rôle d'une association...

Ils ont dit «Oui»

Chrystelle et Mickaël se sont dit Oui à la mairie puis à l'église le lendemain. Les quatre enfants (Annaya, Mathéo, Thifenne et Alexis) ont été baptisés par J. Jobert. Nous souhaitons beaucoup de bonheur à cette petite famille particulièrement active dans la vie du village.



Course des Monts d'Azur



La 1^{er} boucle des Monts d'Azur est passée par le Mas le dimanche 28 juin. Douze cyclistes ont participé à cette randonnée de 110 km à allure libre, au départ d'Andon. A midi le groupe s'est présenté au ravitaillement sur la place du Mas, préparé par l'équipe de l'Association Omnisports des Monts d'Azur et offert par la mairie du Mas.

Le retour des ânesses



Jean-Michel, l'ânier du Mas a repris ses quartiers d'été au hameau des Sausses après avoir passé l'hiver avec ses 15 ânesses à Saint-Cézaire. C'est de cet endroit qu'il a réalisé sa traditionnelle transhumance, parcourant 50 kilomètres avec ses animaux soit plus de 25 heures de marche. Les savons au lait d'ânesse sont en vente à la bergerie et à l'auberge.

2ième édition du vide-grenier : 30 exposants

Pour la 2ième année consécutive, la mairie a organisé un vide-grenier dans les rues du village auquel ont participé une trentaine d'exposants. La journée s'est déroulée dans une grande convivialité avec un public nombreux venu découvrir quelques trésors cachés. A midi, le maire a salué les principaux organisateurs : Marc et Glenda, avant de lancer le concours de l'été qui constitue un fil rouge



pour l'ensemble des animations programmées sur la commune. Un apéritif musical a ensuite été offert aux visiteurs par les exposants. En fin de journée, une soirée barbecue a été organisée à l'auberge dans le cadre de la Fête de la musique.



L'agenda...

- 19/06 : préparation voirie communale 2009 avec le technicien de la CCMA
20/06 : vide grenier et soirée Fête de la musique
26/06 : réunion de travail sur le schéma directeur eau et assainissement avec les représentants du Conseil général ; mariage de Chrystelle et Mickaël
28/06 : course cycliste CCMA
30/06 : déjeuner avec F.Lamy, préfet des Alpes-Maritimes à Saint-Auban
03/07 : réunion avec la DDE sur la carte communale pour définir le zonage
04/07 : journée éco-citoyenne
06/07 : soirée J.L. Ruf (Conseil général)
08/07 : réunion sur le PNR à Séranon
11/07 : concert Pedro Soler
13/07 : Lézards dans la rue, banquet républicain, concert des frères Bérardi (Conseil général)
14/07 : réunion des élus, dépôt de gerbe
15/07 : réunion avec la société Comes
17/07 : réception du sous-préfet à Grasse

www.commune-lemas.fr



Urbanisme : attention !

Nous vous rappelons que la plupart des travaux réalisés sur un bâti ou sur un terrain nécessitent une déclaration préalable en mairie (quand ce n'est pas un permis de construire). Pour éviter tout risque d'infraction, nous vous invitons à prendre attache des services de la mairie et d'exposer votre projet préalablement à toute mise en oeuvre. Plusieurs procès-verbaux ont déjà été rédigés alors qu'une démarche volontaire aurait permis d'éviter ces écueils. Pour de plus amples renseignements, merci de contacter Francis Piazza au 04.93.60.40.29

Des Massois récompensés en 1857 par Napoléon

En effectuant des recherches sur internet, nous avons trouvé la liste des médaillés de Sainte-Hélène. Il s'agissait d'une médaille créée par Napoléon III pour rendre hommage aux Grogards de Napoléon Ier toujours vivants en 1857 et ayant participé aux campagnes militaires du Ier Empire. Parmi 405.000 personnes, trois Massois font partie de cette liste : Bernard Pierre Joseph résidant au Mas, soldat, n° dossier : 293848
Emeric Léon Antoine résidant au Mas, soldat, 1^{er} de ligne, n° dossier : 1047679
Solomas Joseph, résidant au Mas, voltigeur, 1^{er} de ligne, n° dossier : 104680
Un nouveau volet de notre histoire locale s'ouvre avec cette découverte.



Comité de soutien Centre culturel des Monts d'Azur

Les signatures continuent d'arriver en mairie pour soutenir la création de ce nouvel espace culturel.



Déjà 213 signataires :

Voici la troisième liste de signataires (voir n°s 8 à 10 pour connaître les autres signataires).

Christophe GODDET (St Martin de la Brasque), Sophie COLLOMB (Saint-Raphaël), Ludovic GARZIA (Saint-Raphaël), Andrée et Henri RUF (Le Mas), Josiane et Francis GIROS (Le Mas), Cécile ELLUL (Aiglun), Eric et Robert SIMONETTI (Le Mas), Max YRON (Le Mas), Sabrina PORTELLA (Le Mas), Olivier SILBERMANN (Le Mas), Stéphane GAY (Le Mas), Claudia TASSA (Le Mas), Joëlle BIANCONI (Le Mas), Alain ALESSI (Andon), Michèle ALIAS (Andon), Sami BENMOSBAH (Le Mas), Elodie DRAGO (Bargème), Paul VENTURINO (Cannes), Guillaume, Pascale et Laurent THIVEND-VIALLE (Saint-Auban), Marie-Laure et Alexis THERMED (Le Mas), Bastien, Nadège et Amélie BIJEAU (Cannes), Karine BOQUILLON (Séranon), Claude GIRARDI (Le Mas), Irène, Jean-Christophe et Jean-Pierre MONTIGLIO (Aiglun), Roland LE GALL (Le Mas), Christiane et Jean-François BAZEILLE (Le Cannet), Jean-François SBARI (Valderoure), Jean-François et Chrystelle SILVY (Le Mas), Gérard MARAIS (Bergemon), Marcel MARTINO (Le Mas), Daniel DEMAURY (Saint-Auban), Daniel ESPOSITO (Grasse), Jean-Marie BESSOU (Mougins), Claudine BERGERON (Pégomas)

LE MAS SAMEDI 8 AOÛT 2009

"La Provence et ses PentEURs"



ORGANISE PAR L'A.D.E.C.M.
Avec le soutien de Madame le Député,
de la Mairie et du Conseil Général



LE MATIN

- 11H00 : Inauguration du jardin d'enfants "Pichoun Boulegoun"**
11h30 : Apéritif offert par l'ADECM, animation par le groupe Folklorique suivi de l'Auberge Espagnole (emplacement, pain et couvert compris pour ceux qui auront réservé au 04 93 60 40 38 avant le 04 - 08 - 2009)
PAN BAGNAT AU MÈTRE LE MIDI AU CAMION RESTAURATION

APRES LE REPAS

CONCOURS DE BOULES PRIMÉ
14H30 : JEUX POUR ENFANTS
16H00 : ATELIER DE DANSE

NOMBREUX STANDS PRÉSENTS TOUTE LA JOURNÉE DONT:
MUSÉE DE LA PARFUMERIE DE GRASSE - PRODUITS RÉGIONAUX...
(Expo, Atelier interactif: chacun crée son parfum - inscription obligatoire)

ANIMATION DE LA JOURNÉE PAR LE GROUPE:

"LEÏ BAISSO LUSERNO "

(chants, danse et atelier de danse pour le public)

LE SOIR

REPAS AU CAMION RESTAURATION (sur réservation):

MENU à 15 €

Flan de légumes au coulis de tomates frais
Daube de Boeuf à la Provençale / Pomme vapeur
Terrine de fruits d'été - Vin et café compris
INSCRIPTION A L'ORDRE DE L' ADECM

15 Route de l'église - Les SAUSSES - 06910 LE MAS

CONCERT PAR

"LA CHORALE DU CANTON DE SAINT-AUBAN"

E_{dit}o

Bonjour,

Bravo pour votre mobilisation à l'occasion des élections européennes du 7 juin : nous avons été les plus nombreux du canton de Saint-Auban à nous rendre aux urnes avec une participation de 63,51% alors que la moyenne était de 48% ! Vous avez ainsi exprimé votre souhait de participer activement au débat sur l'Europe et je vous remercie d'avoir répondu aussi massivement à cette mobilisation qui illustre votre civisme. Les résultats indiquent que le chemin est encore long pour vous faire apprécier l'Europe. Sachez en tout cas (et vous avez pu le constater en participant aux fêtes que nous avons réalisées avec les jeunes européens) que cette Europe est une réalité incontournable, qu'elle nous rapproche de nos voisins et nous permet de construire un projet commun. Rendez-vous à la soirée du 15 août qui vous expliquera pourquoi il faut encore plus d'Europe et dans quelle circonstance nos aînés ont décidé de créer un espace commun de prospérité.

Fabrice Lachenmaier
Maire du Mas
Vice-président de la CCMA

Pique-nique du 7 juin



Résultats élections européennes

Nombre d'électeurs : 148
Nombre de votants : 94
Suffrages exprimés : 92
Ont obtenu :
Quand l'Europe veut, l'Europe peut : 26
Front national : 19
Europe écologie : 13
Alliance écologiste indépendante: 10
Changer l'Europe maintenant : 8
Protéger vos emplois : 4
Front de gauche : 3
Démocrates pour l'Europe : 3
Debout la République : 2
Europe, démocratie, espéranto : 2
Pas question de payer leur crise : 2

La Région nous accorde une subvention de 15.000 euros pour développer notre offre touristique

Il ne fait aucun doute que la saison estivale bat son plein. Le jardin d'enfants est occupé quotidiennement par petits et grands qui se félicitent



d'avoir un lieu ludique sécurisé. Dans le même esprit, les vélos commandés par la mairie sont arrivés et proposés à la location. Les postes de télévision ont été installés dans les gîtes et la buanderie devrait être opérationnelle dans quelques jours, le fournisseur des machines ayant pris du retard dans les livraisons. Restera ensuite à finir l'équipement de la salle du conseil. Ainsi nous aurons terminé le projet

Travaux sur la commune

Le mur à l'entrée du village risquait de s'effondrer. La SDA a décidé de renforcer l'ouvrage et c'est l'entreprise Garelli, spécialisée dans ces travaux, qui a réalisé le chantier.



soutenu par le Fonds de Solidarité Régional d'un montant de 15.000 euros couvrant 80% des dépenses d'investissement. Le dossier présenté expliquait la nécessité de développer l'offre touristique de notre commune. D'autres projets pourront être soutenus en 2010 sur les mêmes bases.

Pedro Soler et Gaspar Claus en concert



L'église Notre-Dame du Mas était pleine pour accueillir le concert flamenco organisé par l'association Aigo Luno (anciennement « Des racines et des Aigles ») d'Aiglun en partenariat avec la mairie du Mas et le soutien du Conseil général. Cette affluence exceptionnelle correspondait à une affiche qui l'était tout autant : le duo se produisant une heure



treinte durant était composé de Pedro Soler à la guitare et Gaspar Claus au violoncelle. Le premier artiste, véritable référence sur la scène mondiale a accompagné les plus grands musiciens, chanteurs et danseurs de l'âge d'or du flamenco et possède une discographie de 33 titres. Le second artiste, fils du premier, a débuté ses études musicales dès l'âge de cinq ans au Conservatoire de Perpignan, il penche autant pour le classique et la musique de chambre que pour le jazz et l'improvisation. Les virtuoses ont offert un spectacle de très grande qualité, parfaitement rythmé et même parfois surprenant tant la musique évoquait des histoires dont on attendait à tout moment que surgisse une danseuse... Le public conquis a rappelé les musiciens qui ont promis de se produire à nouveau dans l'église dont ils ont souligné par ailleurs l'acoustique remarquable. Pour poursuivre l'évocation culturelle de l'Espagne, une sangria a été offerte au public à l'issue du concert.

Jean-Louis Ruf en concert

Dans le cadre des soirées Estivales du Conseil général, Jean-Louis Ruf-Costanzo a présenté dans l'église Notre-Dame un concert de musique instrumentale représentant des morceaux populaires et traditionnels de jazz et de musique classique. L'originalité du concert réside dans la découverte des sons mélodieux d'un instrument rare, le mandoloncelle qui n'est autre qu'une mandoline accordée comme un violoncelle.



**samedi 15 août 2009
21h au Mas**

Avant-première du film documentaire
**«L'Europe ne s'est pas faite
en un jour»**
en présence des auteurs